



Les enjeux bruxellois du solaire photovoltaïque

Ir.Philippe DELAISSE & Ir. Laurent GILLAIN

- Bruxelles / *Brussel*, 29/04/2010 -

Soirée d'information organisée par la Confédération de la Construction



Plan de l'exposé

Algemeen schema van de presentatie

- Les enjeux du solaire photovoltaïque
- Les incitants financiers
- Permis nécessaires



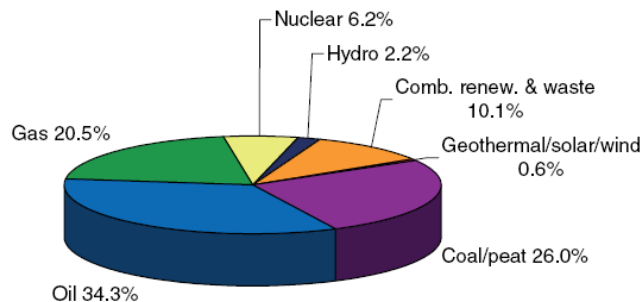
Les enjeux

- Union européenne: Horizon 2020
 - 20% de réduction des gaz à effet de serre
 - 20% d'efficacité énergétique
 - 20% d'énergie renouvelable
 - Objectifs différenciés par états membres
 - Pour la Belgique : 13%



Les enjeux

- Epuisement des combustibles fossiles



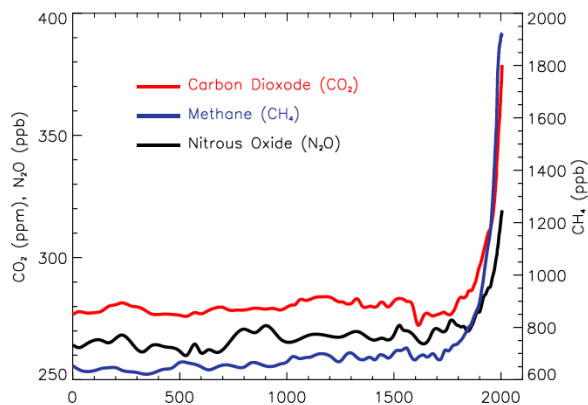
11,740 Mtoe

Source : IEA Energy Statistics



Les enjeux

■ La menace climatique



Source : IEA Energy Statistics



5

Les Enjeux



Les enjeux

■ Secteur en plein développement

- *Equivalents Temps-Plein/MWc installé :*
 - Production : 10
 - Installation : 33
 - Distribution: 4
 - R&D : 1



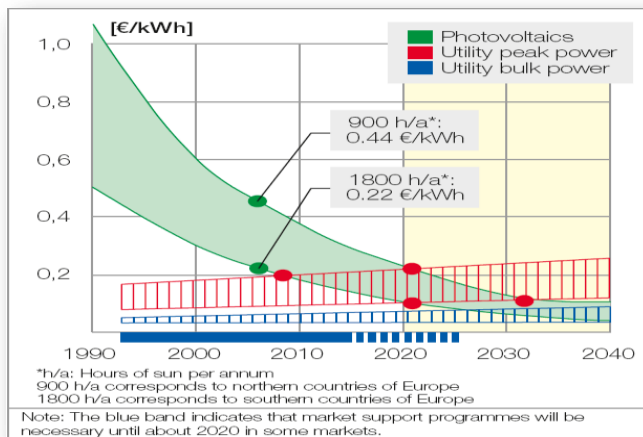
6

Les Enjeux



Les enjeux

■ Stratégique: grid parity



7

Les Enjeux

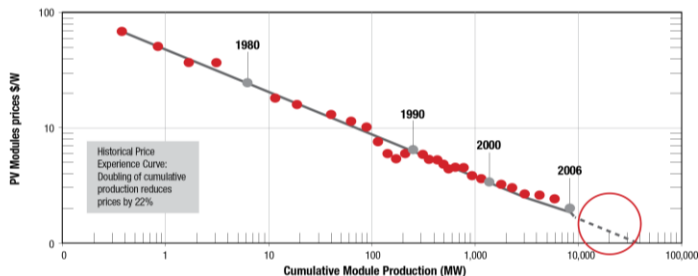


Les enjeux

■ Stratégique: grid parity

• Courbe d'apprentissage (PV) :

- Le prix du Wc diminue de 20% à chaque doublement de la capacité de production



Sources: EU Joint Research Centre - EIA - National Renewable Energy Laboratory - A.T. Kearney analysis.



8

Les Enjeux



Les incitants financiers -particuliers

■ Nature des incitants

- Prime
- Certificats verts
- Réduction fiscale

■ Pour qui ?

Logement individuel

Logement collectif

Tertiaire et industriel

Cette prime est **disponible** pour une :

Rénovation

Construction neuve



Les incitants financiers -particuliers

■ Primes

- 1 €/Wc
- Installation sur un bâtiment neuf passif ou rénové basse énergie
- Passif: ≤ 15 kWh – Basse énergie: ≤ 60 kWh
- Calcul selon PHPP et résultat certifié par Plateforme maison passive
- Plafond à 30% de la facture (TVAc)
- Note: +10% zone E.D.R.L.R – uniquement résidentiel





Les incitants financiers -particuliers

■ Certificats verts

Par MWh

- 7,27 CV pour les 20 premiers m2
- 5,45 CV pour les 40 m2 suivants
- 3,63 CV pour la surface restante (>60 m2)

Valeur des CV

- Revente à Elia au prix de 150 €/MWh
- Revente à un fournisseur pour environ 92 €/CV



Les incitants financiers -particuliers

■ Réduction fiscale

- *40 % du montant des travaux*
- *Plafonnée à 3600 € par habitation et par année imposable*
- *Etalement possible sur 4 ans*
- *Nécessité de faire appel à un entrepreneur enregistré*



Les incitants financiers-professionnels

■ Nature des incitants

- Prime
- Aide à l'expansion économique
- Aides fiscales
- Certificats verts



Les incitants financiers-professionnels

■ Primes

- Logement collectif – Tertiaire et industriel
- 1 €/Wc
- Installation sur un bâtiment neuf passif ou rénové basse énergie
- Passif: ≤ 15 kWh – Basse énergie: ≤ 60 kWh
- Calcul selon PHPP et résultat certifié par Plateforme maison passive
- Plafond à 30% de la facture (TVAc)



Les incitants financiers-professionnels

■ Réduction et déduction fiscales

Réduction fiscale

- Personnes physiques (particuliers et indépendants)
- *40 % du montant des travaux*

Déduction fiscale

- Entreprises industrielles, commerciales ou agricoles (exploitée par une personne physique ou par une société) et titulaires de professions libérales
- *13,5% de la valeur de l'investissement*



Les incitants financiers-professionnels

■ Certificats verts

« voir ci-avant »



Les permis nécessaires

■ Permis d'urbanisme

Exemption de permis d'urbanisme, pour autant que:

- les capteurs ne soient pas visibles depuis l'espace public, où
- s'ils sont placés en toiture, pour autant qu'ils soient incorporés dans le plan de la toiture ou fixés sur celle-ci parallèlement au plan, sans présenter de saillie de plus de 30 cm ni de débordement p.r. aux limites de la toiture



Les permis nécessaires

■ Permis d'environnement

Ordonnance du 5 juin 1997 aux permis d'environnement.

Rubrique 55:

Elektriciteit : generatoren, ontvangers met een nominaal vermogen :van 100 tot en met 250 kVA.....KI 3

Elektriciteit : generatoren, ontvangers met een nominaal vermogen :van 250 tot en met 1000 kVA.....KI 2

Elektriciteit : generatoren, ontvangers met een nominaal vermogen :groter dan 1000 kVA.....KI 2b



Outils, sites internet, etc... intéressants :
Nuttige hulpmiddelen, websites, enz.

- Documentation, formulaires et info relative aux primes: Bruxelles Environnement, 02 775 75 75
- Primes: SIBELGA, 02 549 41 00
- Conseils gratuits: Facilitateur Energies Renouvelables, fac.her@ibgebim.be – 0800/85 775